MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Nevers

Autres communes :

R500

Appellation : Immeuble (rue Morlon)

Monument(s)

Appellation : Immeuble (rue Morlon)

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 22/04/1932

Étendue de la protection : Tourelle d'angle, avec son escalier d'accès, ses contreforts et les murs en équerre sur une longueur de 3 m. rue d'Auvergne et de 2 m. rue de la Cathédrale (ces distances comptées dans angles rentrants formés par les dits murs et les contreforts)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.